

Vevy, le 23 juillet 2024

COURRIER ARRIVÉ LE

26 JUL. 2024

ESPACE COMMUNAUTAIRE  
LONS AGGLOMÉRATION

à Monsieur le Président

Monsieur Claude BORCARD

4, avenue du 44e R.I.

39000 LONS LE SAUNIER

Pierre MAGNIN

EPAHD - Route d'Arinthod

39270 ORGELET

OBJET : concertations PLUi

P.J. plans zonage

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en place du PLUi sur la commune de Vevy 39 (actuellement régré sous le mu), je vous prie de bien vouloir enregistrer ce courrier au titre des concertations.

Je suis propriétaire d'une parcelle de terrain en indivision avec mes soeurs, Jocelyne BOUCAUD et Evelyne RAMEAUX. Cette parcelle est cadastrée ZI 2 Le Nuzeraït à Vevy 39 située à l'entrée de Vevy totalement exclu du zonage existant par rapport aux parcelles en face qui débordent de l'extérieur du village (voir plans zonage en pièces jointes en trait gris) et parcelles avoisinantes.

Les parcelles avoisinantes sont devenues AA 070- 0069- 0068 ( ZI ) ont été divisées et sont passées en AA.

Je souhaite que cette parcelle soit intégrée dans le PLUi comme terrain constructible et soit classée en AA.

Habitations à proximité, canalisation d'eau en bordure du terrain, électricité à 87 m de la maison la plus proche.

Ce terrain n'a jamais eu de bail agricole et elle est trop petite pour être un terrain agricole (69 ares 90).

31 JUL. 2024

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A ENREGISTRER
ORIGINAL : DUHC
COPIE A :

CB

Cynthia Rameaux arabe se free-br

Pierre MAGNIN

Cynthia RAMEAUX

Curatrice

- trait  
bleu: Zonage



*- Zone de  
travail  
bleu*



Échelle 1 : 2 926